

LUXEMBOURG Transports

# TER frontaliers : gratuits en 2020 depuis Audun et Volmerange

**La gratuité des transports publics, annoncée par le Luxembourg en 2020, va s'étendre aux gares françaises d'Audun-le-Tiche et de Volmerange-les-Mines, qui dépendent du réseau des Chemins de fer luxembourgeois (CFL). Une extension à d'autres gares frontalières n'est pas d'actualité.**

Le Luxembourg s'est engagé en 2020 à rendre tous ses transports publics gratuits. Une mesure sociale ambitieuse qui va coûter 40 millions d'euros par an à l'État et qui va profiter aux quelque 100 millions d'usagers annuels, résidents et frontaliers.

Le 1<sup>er</sup> mars 2020, les cinq réseaux circulant sur le territoire luxembourgeois - CFL (ferroviaire), Luxtram (tram), RGTR (bus nationaux), AVL (autobus de la Ville de Luxembourg) et TICE (bus de la région Sud) - seront en accès libre.

Ce qui pose la question des 200 000 frontaliers (dont 105 000 Français) qui passent la

frontière chaque jour et qui n'en bénéficieront que partiellement. Une délégation du syndicat OGB-L a soulevé la question, la semaine dernière, auprès du ministre de la Mobilité et des Travaux publics, François Bausch, plaidant pour une extension de cette mesure « à la première gare de l'autre côté de la frontière ».

## En deuxième classe uniquement

Lundi, dans une réponse formulée avec la ministre de la Grande Région Corinne Cahen, à une question parlementaire du député Jean-Marie Hasdorf (CSV), François Bausch a indiqué : « Les voyageurs prenant le train à partir de la gare d'Athus (Belgique) pourront profiter de la gratuité des transports publics dans la deuxième classe. [...] Il en sera de même pour les gares d'Audun-le-Tiche et de Volmerange-les-Mines situées sur le territoire français. »

Cette réponse, sans équivoque, confirme que tous les usagers des TER circulant entre le



La gratuité des transports au Luxembourg sera effective au 1<sup>er</sup> mars 2020, y compris pour les usagers des gares ferroviaires d'Audun-le-Tiche et de Volmerange-les-Mines. Photo Pierre HECKLER

Luxembourg et les deux gares du nord de la Moselle voyageront gratuitement à partir du 1<sup>er</sup> mars 2020 pour une raison simple : ces deux haltes ferroviaires, même si elles sont en territoire fran-

çais, dépendent du réseau luxembourgeois et sont gérées par les CFL.

Aucune autre extension n'est pour l'heure envisagée. La gratuité des TER n'est pas d'actuali-

té à la SNCF. « Aucune négociation dans ce sens n'est en cours », précise-t-on encore à la direction de la communication de la SNCF Grand Est.

Catherine ROEDER